

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Demande de régularisation administrative d'une opération de déboisement réalisée dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement résidentiel

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de JULLOUVILLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. BRIERE Alain, Maire

RCS / SIRET

2 1 5 0 0 0 6 6 2 0 0 0 1 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47.a) Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier, en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare	Aménagement d'un lotissement d'une emprise de 8 850 m ² , conduisant au défrichement d'une surface d'environ 5 500 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Un projet d'aménagement d'un lotissement résidentiel a été porté par l'Indivision Garnier en juillet 2012. La demande de permis d'aménager de juillet 2012 a été accordée le 24 septembre 2012.

Ce projet correspond à l'aménagement d'un lotissement résidentiel de 12 lots (surface totale à lotir de 8 854 m²), sur des terrains non aménagés.

Les travaux de préparation des lots ont déjà été réalisés (nivellement, création d'une voirie et des réseaux, ...). Plusieurs habitations ont déjà été construites suite à l'obtention de permis de construire.

Sur les 8 854 m² d'emprise du lotissement, environ 5 500 m² correspondaient à des espaces boisés (voir annexe 9). La demande de permis d'aménager n'a pas été associée à une demande d'autorisation de défrichement.

C'est dans ce contexte de demande de régularisation administrative qu'est réalisée cette demande d'examen, qui sera par la suite associée à une demande d'Autorisation de défrichement.

4.2 Objectifs du projet

Création d'un lotissement résidentiel de 12 lots, nécessitant le déboisement d'environ 5 500 m² d'espaces boisés. 6 lots ont déjà été acquis par des propriétaires privés, et quatre habitations construites.

Les travaux de terrassement et de déboisement ont déjà été réalisés, sauf sur les lots N°1 et 2 qui ont été laissés à l'état naturel (soit 1 000 m²).

Un chemin et un terrain de tennis étaient déjà présents avant la réalisation du projet.

Le reportage photographique présenté en annexe précise qu'il s'agissait auparavant d'une zone boisée clairsemée.

En préambule de ce dossier, il peut être précisé que la demande d'examen porte sur l'ensemble du périmètre du projet de lotissement. S'agissant des parcelles ayant déjà fait l'objet d'un permis de construire ou ayant déjà été acquises, les propriétaires concernés ont donné mandat à la Commune de JULLOUVILLE pour présenter en leur nom et compte-tenu du périmètre d'ensemble, cette demande d'examen au cas par cas et de proposer les mesures compensatoires associées. Il est ici précisé que le lotisseur, propriétaire des parcelles non encore vendues, n'a pas souhaité s'associer à cette démarche.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de défrichage, nivellement et terrassement déjà réalisés. Ils ont conduit à l'évacuation de déchets verts ainsi que de terre végétale.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet était soumis à Demande d'Autorisation de défrichement au titre de l'article L. 341-3 du code forestier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale du lotissement (habitations et voies de circulation). dont	8 854 m ²
Zones boisées défrichées	5 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lotissement Les Bords du Thar
Avenue de Kairon
50 610 JULLOUVILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 46' 50" N Lat. 01° 33' 36" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : Mare de bouillon et vallée du thar (N°250008123). Seule une partie des terrains (environ 500 m ²) est localisée dans le périmètre de cette ZNIEFF. La zone concernée correspondait auparavant à un chemin qui a été imperméabilisé.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de JULLOUVILLE bordée par la Manche.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site UNESCO : Mont Saint-Michel et sa baie (zone tampon) - N°FR7100005
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone de 500 m ² (ancien "chemin de la Mare") fait partie du périmètre de la zone RAMSAR N°FR7200009 ("Baie du Mont Saint Michel"). La délimitation de la zone humide a été effectuée à une échelle importante (superficie totale de près de 46 000 ha) et non à l'échelle parcellaire, d'où le classement de ces terrains dans le périmètre de la zone. La zone concernée correspondait auparavant à un chemin.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre de protection le plus proche situé à 800 mètres à l'Est (captage du Thar).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Baie du Mont Saint Michel (Directive Oiseaux - ZPS N°FR2510048) située en limite Est du périmètre du lotissement
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet n'est pas à l'origine de nuisances ou d'un impact potentiel pour les espèces recensées. Le déboisement a pu conduire à la détérioration de l'habitat de certaines espèces (absence d'inventaire écologique avant déboisement). La localisation de cette zone à proximité directe d'une zone urbanisée limite toutefois la probabilité de présence d'habitats d'espèces d'intérêt écologique ou potentiellement protégées dans cette zone.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrains de 8 854 m ² correspondant auparavant à un espace en partie boisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier limité à la circulation des riverains (voie desservant uniquement le lotissement, en sens unique).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Changement de l'affectation des sols (urbanisation d'un ancien espace boisé).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La commune de JULLOUVILLE s'engage à mettre en place des mesures compensatoires, qui se traduiront par le reboisement d'espaces ou le versement d'une indemnité compensatoire équivalente.

Ces modalités de compensation seront définies en lien avec les services de l'Etat lors de la demande d'autorisation de défrichement.

Un acte d'engagement de la commune est présenté en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'opération de déboisement a déjà été réalisée. Ces terrains correspondaient initialement à une zone en partie boisée, mais dont le couvert était peu dense et d'une sensibilité écologique limitée.

Au regard de ces éléments, la réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Mandats des propriétaires donnant pouvoir à la commune de JULLOUVILLE pour porter la demande d'examen et les mesures compensatoires
Engagement de la commune de JULLOUVILLE pour la mise en place de mesures compensatoires (reboisement ou compensation financière)
Evaluation de la nature des terrains avant défrichement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Jullouville

le,

13 mars 2018

Signature



Le maire de Jullouville,

Alain PÉRIÈRE